

Semaine nationale des transports

5^e ÉDITION JUIN 2008

Association québécoise du transport et des routes **AOTR**
AU CŒUR DES TRANSPORTS

Transports Québec 

EN ACTION AVEC LES CITOYENS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



BEHA



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AQTR

La Semaine nationale des transports est une activité pancanadienne, tenue la première semaine du mois de juin de chaque année, qui a pour but de souligner l'importance de l'industrie des transports dans le développement économique et social du pays, par le biais de différentes activités. Cette année, les activités de la Semaine nationale des transports ont lieu du 31 mai au 7 juin.

L'Association québécoise du transport et des routes (AQTR), de concert avec le ministère des Transports du Québec, a mis sur pied, pour la cinquième année consécutive, un projet particulier qui s'adresse à vous, le grand public. Tout au long de la Semaine, nous tenterons... de vous faire connaître vos transports à travers différentes activités promotionnelles ! Surveillez les capsules d'information dans le cadre des émissions *Salut, Bonjour* et *Sucré Salé* diffusées sur le réseau TVA et à l'émission *Ma radio au boulot* des stations RockDétente de Montréal et de Québec. Vous pourriez gagner de nombreux prix comme des voyages avec VIA Rail, des cartes TRAM offertes par l'Agence métropolitaine de transport et des trousseaux de dépannage offertes par le CAA-Québec.

Sur le thème « *En action avec le citoyen d'aujourd'hui et de demain* », nous vous communiquerons toute une panoplie d'informations sur la sécurité routière, les enjeux de l'environnement reliés au transport et sur les défis que nous pose la problématique de la relève dans le domaine des transports.

Le cahier que vous avez en main s'ajoute à cet ensemble d'informations, et nous sommes convaincus qu'il vous permettra de mieux comprendre le rôle vital que jouent les transports dans notre vie !

Bonne Semaine nationale des transports !

Dominique Lacoste, ing.
Présidente-directrice générale

SUN MEDIA

Téléphone : 514 848-0001
Télécopieur : 514 848-1144
mchevalier@sunmedia.ca

En action, pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain Une publication de Corporation Sun Media, division des cahiers corporatifs et projets spéciaux, encartée dans *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* Édition, conception et réalisation : Manon Chevalier, vice-présidente Contrôleur : Serge Massé Illustrations : Philippe Béha Impression : Quebecor World Merci à nos partenaires médias : *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec*, Hebdo Québec et TVA



Port de Montréal
Port of Montreal

La Société des ponts
fédéraux Limitée



The Federal Bridge
Corporation Limited



Transports
Canada

Transport
Canada





MESSAGE DE LA MINISTRE DES TRANSPORTS

C'est avec un immense plaisir que je vous présente cette publication réalisée à l'occasion de la Semaine nationale des transports. À la lecture des pages qui suivent, vous serez en mesure de constater que le secteur des transports est « En action, pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain » et très attrayant pour ceux qui veulent y faire carrière. Ce secteur est en pleine mutation et les défis sont nombreux, que ce soit sur le plan du développement durable, de la sécurité routière ou du renouvellement de la main-d'œuvre en transport. Autant de sujets d'actualité qui sont traités dans ce cahier spécial.

Le développement durable : la voie à suivre !

Le développement durable est le fil conducteur qui guide notre action. Il constitue un enjeu gouvernemental et social prioritaire, particulièrement dans le secteur des transports. En misant sur le développement du transport collectif et sur l'intermodalité, en encourageant le développement et le recours à des technologies énergétiques et à des modes de transport propres, et en tenant compte des impacts environnementaux dans chacune de ses actions, le ministère des Transports s'impose comme un intervenant de premier plan dans le développement durable au Québec. En priorisant le développement durable aujourd'hui, nous assurons le développement du Québec sans hypothéquer les générations futures.

La sécurité routière : une préoccupation constante !

La sécurité routière constitue un enjeu de société qui nous concerne tous. Grâce à la vaste mobilisation qui a animé l'Année de la sécurité routière au Québec, le bilan routier de 2007 s'est avéré le plus positif des 60 dernières années au chapitre des pertes de vies.

Il faut poursuivre dans cette voie, car les accidents sur nos routes sont responsables de bien des drames humains. À cet égard, je vous rappelle que de nouvelles mesures législatives et réglementaires entreront progressivement en vigueur au cours de la présente année.

Le secteur des transports : des emplois durables et attrayants !

Créneau d'avenir à plusieurs égards, le secteur des transports offre également de nombreuses occasions de carrière très attrayantes, notamment au sein du ministère des Transports. Ce cahier spécial met en lumière ces occasions. Vous êtes à la recherche d'un défi professionnel stimulant ? Le domaine maritime, le génie civil, le développement de technologies de pointe et le transport routier des marchandises ne sont que quelques exemples des domaines qui offrent des emplois durables à l'échelle du Québec et qui espèrent pouvoir compter, aujourd'hui et au cours des prochaines années, sur une relève compétente.

La Semaine nationale des transports est l'occasion privilégiée de se le rappeler et de réaliser toute l'importance que prend dans nos vies le secteur des transports. Je vous invite donc à parcourir la présente publication. Elle témoigne des grands défis qui caractérisent le vaste secteur des transports et qui interpellent tous les citoyens. Bonne lecture !

Bonne Semaine nationale des transports !

Julie Boulet
Ministre des Transports et
ministre responsable de la région de la Mauricie



2007, ANNÉE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le meilleur bilan depuis 60 ans

Tout au long de l'année 2007, le ministère des Transports du Québec et ses partenaires, dont la Table québécoise de la sécurité routière, la Société de l'assurance automobile du Québec, les contrôleurs routiers et les services policiers, ont réalisé diverses activités de sensibilisation, de mobilisation et de contrôle afin d'améliorer le bilan routier et de sauver des vies. Leurs efforts ont porté fruit. Bien que l'on ait déploré 608 décès, il s'agit du plus petit nombre de décès sur notre réseau routier depuis 60 ans.



80% des accidents
de la route sont liés
au comportement
et non à la fatalité.

*On est tous responsables
de notre conduite*

www.saaq.gouv.qc.ca

Société de l'assurance
automobile

Québec



Cet été, il y aura 1 850 chantiers sur les routes du Québec : un record ! Comme les travaux visent principalement à améliorer la sécurité, il serait dommage qu'ils soient la scène d'accidents dus à l'impatience, au manque d'attention ou au non-respect des limites de vitesse.

Prudence et vigilance...

L'année 2007 aura également été marquée par l'adoption, en décembre dernier, du projet de loi n° 42 portant sur la sécurité routière. Ce dernier introduit des mesures plus sévères pour contrer, notamment, l'alcool au volant, les grands excès de vitesse et l'utilisation du cellulaire au volant, et des mesures visant la mise en place de projets pilotes de radars photo et de caméras aux feux rouges. Si certaines mesures sont déjà en vigueur, d'autres le seront en 2008-2009.

Malgré l'amélioration notable du bilan routier, le Ministère et ses partenaires entendent poursuivre leurs actions de sensibilisation, de mobilisation et de contrôle afin que la sécurité routière demeure un enjeu de société.

Plus que jamais, sécurité doit rimer avec responsabilité, car chaque accident est un accident de trop !

Code de la sécurité routière : un virage majeur

L'adoption du projet de loi n° 42 a modifié le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude. Les nouvelles règles et mesures concernent principalement l'alcool au volant, la vitesse, l'utilisation du cellulaire, l'accès graduel à la conduite, y compris les cours de conduite, les limiteurs de vitesse pour certains véhicules lourds, les pneus d'hiver obligatoires pour certains véhicules, ainsi que les projets pilotes de radars photo et de caméras aux feux rouges.

Certaines d'entre elles qui ont été jugées prioritaires par le gouvernement du Québec sont déjà en vigueur; les autres sont sur le point de le devenir. Voici un aperçu de ces mesures et leur date d'entrée en vigueur.

MESURES

ENTRÉE EN VIGUEUR

Vitesse

Sanctions plus sévères à l'égard des grands excès de vitesse.

Par rapport aux sanctions actuelles :

- le nombre de points d'inaptitude est doublé;
- le montant de l'amende est doublé ou triplé selon le nombre d'infractions pour grands excès de vitesse inscrit au dossier du conducteur.

Vitesse
1^{er} avril 2008

Cellulaire au volant

Interdiction d'utiliser le cellulaire ou un terminal mobile de poche (ex. : BlackBerry) tenu en mains en conduisant.

Le cellulaire « mains libres » est toutefois permis.

Pénalité :

- amende de 80 à 100 \$ (excluant les frais judiciaires)
- 3 points d'inaptitude.

Cellulaire au volant
1^{er} avril 2008

Attention! Jusqu'au 1^{er} juillet 2008, les contrevenants recevront un avertissement; à compter du 1^{er} juillet, un constat d'infraction leur sera remis.

Pneus d'hiver obligatoires

Obligation de munir certains véhicules (taxis et véhicules de promenade immatriculés au Québec, véhicules offerts en location au Québec) de pneus d'hiver, selon certaines conditions.

Pneus d'hiver obligatoires
Par décret, en 2008



Si vous le pouvez, soyez prévoyant et partez plus tôt. Respectez aussi les consignes des signaleurs: votre vie et celle des ouvriers en dépend!

Quand travaux routiers riment avec sécurité

Cette année, le Ministère investira **2,7 milliards de dollars** dans la réfection du réseau routier, dont 1 milliard pour des mesures de sécurité routière. Les **1 850 chantiers** témoigneront, plus que jamais, de l'importance de la remise en état du réseau pour renforcer l'économie québécoise et rendre la route plus sécuritaire pour les usagers d'aujourd'hui et de demain.

Malgré la mise en place de mesures d'atténuation, l'exécution des travaux peut avoir une incidence sur la fluidité de la circulation et la sécurité. Aussi la collaboration de tous, usagers et travailleurs de la route, est-elle essentielle.

Des zones à risques

Les sites de chantiers routiers sont des zones où les risques d'accident sont plus présents. Quand une collision s'y produit, elle entraîne souvent des blessures graves, voire mortelles, chez des usagers et des travailleurs, compte tenu de l'achalandage des lieux. La prudence dans ces zones n'est donc pas une option, c'est une nécessité!

Patience

POUR ÊTRE
AU CŒUR DES
TRANSPORTS



LE FORUM
PAR EXCELLENCE
EN TRANSPORT
AU QUEBEC



COLLOQUES | FORMATIONS | RÉSEAUTAGE

TransForm
CENTRE DE FORMATION DE L'AQTR

Association
québécoise
du transport
et des routes
AQTR
AU CŒUR DES TRANSPORTS

www.aqtr.qc.ca



LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous êtes en panne sur une autoroute de la région de Montréal, il existe un service de remorquage exclusif pour vous porter assistance. Mais, attention ! Restez dans votre véhicule et attendez les consignes des surveillants routiers et des remorqueurs. Vous pouvez signaler tout incident au numéro *4141, sur un appareil « mains libres », évidemment !

et vigilance

Le respect des limites de vitesse et de la signalisation

La plupart des infractions sur les chantiers ont trait au non-respect des limites de vitesse, mettant ainsi en danger la vie des travailleurs.

Plus des deux tiers (71 %) des usagers de la route affirment que les autres conducteurs sont peu ou pas respectueux de la signalisation de travaux, notamment celle qui concerne les limites de vitesse.

Une question d'attention

L'efficacité des mesures prises pour assurer la fluidité de la circulation peut créer un faux sentiment de sécurité. Rappelez-vous que, sur les chantiers, les conditions de circulation présentent toujours un risque à cause de la configuration du site, de l'étranglement des voies, de la présence des travailleurs, du comportement des conducteurs et, plus particulièrement, de leur impatience.

Sur un chantier, y a une limite !

La **limite de vitesse** prescrite dans une zone de chantier routier n'est pas une suggestion, mais **une obligation**.

Respectez-la, vous éviterez une contravention et de nombreux dangers.

Prêtez une attention particulière aux panneaux de signalisation aux abords des chantiers, dont les **panneaux à messages variables** qui vous informent sur le chantier à venir ou sur les conditions de la circulation.

Faites preuve de **patience** et de **vigilance** dans les zones de chantiers routiers. N'oubliez pas que les ouvriers travaillent pour vous afin d'améliorer la qualité de vos déplacements futurs ainsi que votre sécurité et celle de tous les usagers de la route !

Afin de mieux planifier votre itinéraire de vacances, consultez l'**Inforoutière** du ministère des Transports du Québec. Composez le 1 888 355-0511 ou # 0511, ou encore visitez le site **inforoutiere.qc.ca**. Vous pouvez en profiter pour signaler un problème sur le réseau routier, obtenir de l'information sur la mission du Ministère, faire un commentaire ou déposer une plainte. N'hésitez pas à effectuer une visite complète du site, vous y trouverez sûrement une foule de renseignements utiles qui faciliteront vos déplacements dans tout le Québec.





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une mode passagère? Oh! que non!

Au Québec, le secteur des transports cause 39 % des émissions de GES (gaz à effet de serre), grands responsables des changements climatiques. Source d'événements météorologiques extrêmes, leurs conséquences sur les écosystèmes et les activités humaines prendront de plus en plus d'ampleur. D'où la nécessité de penser et d'agir en fonction d'un développement durable, un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.



L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

A POUR MISSION D'ACCROÎTRE LES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF AFIN D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES DÉPLACEMENTS DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL. CE FAISANT, ELLE PARTICIPE ACTIVEMENT À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DE VIE URBAINE.

L'AMT, C'EST : 5 LIGNES DE TRAIN DE BANLIEUE / 52 GARES / 61 STATIONNEMENTS INCITATIFS / 15 TERMINUS MÉTROPOLITAINS / 83,7 KM DE VOIES RÉSERVÉES / 1 AUTOBUS EXPRESS MÉTROPOLITAIN



Agence métropolitaine de transport

www.amt.qc.ca



Au Québec, 73 % de la population a accès à un service de transport en commun.

La Route verte est une idée originale de Vélo Québec réalisée par le gouvernement du Québec et des partenaires régionaux. En plus des 2 922 km balisés, 826 km sont accessibles mais non balisés, et 601 km sont en développement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En matière de développement durable, le secteur maritime fait bonne figure, car :

- un navire de taille moyenne peut transporter autant de marchandises que 750 camions ;
- une tonne de marchandises transportée par navire émet jusqu'à 10 fois moins de GES que si elle était transportée par la route.

L'État passe à l'action

En 2006, le Québec adopte la Loi sur le développement durable. De son côté, le ministère des Transports du Québec poursuit son action afin de réduire les émissions de GES. Celle-ci passe, notamment, par le développement du transport collectif et intermodal, ainsi que par de nouvelles façons de faire.

Intermodalité, transport collectif, gestion environnementale

D'ici 2010-2011, le Ministère consacrera 21 millions de dollars à l'intégration modale, dont 80 % iront aux infrastructures ferroviaires et maritimes. Ces actions favoriseront le transport de marchandises et réduiront la congestion sur les axes routiers que vous empruntez.

Par ailleurs, le gouvernement mise fortement sur l'essor du transport collectif pour faciliter les déplacements des personnes. Sa politique lancée en 2006 prévoit des moyens pour viser une augmentation de l'achalandage de 8 % d'ici 2012, grâce à des services accrus de 16 %. Pour ce faire, le gouvernement y consacrera 130 millions de dollars annuellement jusqu'en 2012.

Afin de réduire la pression sur l'environnement, tout en diminuant les coûts liés à l'achat de matériaux neufs et à leur transport, le Ministère :

- utilise des matériaux recyclables : débris de construction et de démolition, pneus usagés ;
- emploie de la peinture alkyde sans chromate de plomb ;
- épand du sel de déglçage de façon rationnelle et optimale ;
- augmente la durée de vie de ses interventions sur les infrastructures.

De plus, il compte :

- réduire de 20 % la consommation de carburant de ses véhicules ;
- adopter, à partir de 2010, une norme relative aux émissions de GES pour les véhicules légers vendus au Québec ;
- exiger, d'ici 2012, l'ajout de 5 % d'éthanol au carburant ;
- inciter les municipalités à réglementer, d'ici 2010, la marche au ralenti des véhicules.

À vous de jouer !

Les véhicules d'aujourd'hui sont moins polluants. Malheureusement, l'augmentation continue du nombre de véhicules et des distances parcourues annule les gains escomptés. Ainsi, depuis 1990, les émissions de GES des automobiles et des camions légers ont augmenté de 11 % et celles des véhicules lourds de 32 %.

Choisissez votre voiture avec soin

Plus un véhicule est lourd et puissant, plus il consomme de carburant et plus il produit de GES. Optez pour un véhicule peu gourmand qui convient à vos besoins. Avec l'augmentation du coût du litre d'essence, qui devrait s'accroître dans les prochaines années, c'est encore plus intéressant.



Dans une approche écologique pour contrôler la végétation des abords autoroutiers, le ministère des Transports du Québec a éliminé la tonte, sauf sur les deux premiers mètres à partir de la chaussée. Il a aussi réduit le creusage des fossés au strict minimum. Dans les deux cas, il utilise la nature comme alliée en laissant croître les plantes indigènes. En 2005-2006, 80 % des abords autoroutiers ont ainsi fait l'objet d'une cure d'embellissement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Un véhicule à quatre roues motrices consomme 5 à 10 % de plus en carburant que son équivalent à deux roues motrices.
- Une voiture à transmission manuelle consomme moins d'essence qu'une voiture à transmission automatique.
- Un climatiseur augmente de 15 à 20 % la consommation d'essence.
- Depuis avril 2006, le gouvernement du Québec offre un crédit fiscal de 1000 \$ à l'achat d'un véhicule hybride consommant moins de 6 litres par 100 km.



CE QUE L'ON SÈME AUJOURD'HUI NOUS PERMETTRA DE MIEUX RÉCOLTER DEMAIN.

VIA Rail Canada lance chaque année de nouveaux programmes et des initiatives visant à accroître l'efficacité énergétique de ses opérations et à minimiser leurs effets sur l'environnement. Pour plus de détails, visitez viarail.ca/environnement.

UN
CHOIX
VERT

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER


VIA Rail Canada^{MC}



En 2006, le ministère des Transports a reçu le Prix AQTR Environnement, catégorie Éducation et sensibilisation, pour l'atelier « Transports et changements climatiques en interactions ». Conçu et animé par Kathy Rouleau, conseillère en recherche du Ministère, cet atelier permet d'expliquer les GES aux jeunes de 5^e et 6^e année du primaire. Une façon efficace de préparer une « relève écoresponsable » !

Testez vos connaissances sur les GES

Entretenez-la bien et... surveillez votre conduite

- Une voiture mal entretenue consomme plus d'essence : de 0,5 à 1 litre pour 100 kilomètres.
- Un seul pneu mal gonflé peut accroître la consommation de carburant de 3 %.
- Vous augmenterez de 10 % votre consommation en carburant si vous roulez à 100 km/h plutôt qu'à 90 km/h qui est la vitesse règlementaire.
- Vous économiserez de 1 à 2 litres d'essence par 100 km en conduisant en douceur.
- Un moteur qui tourne plus de 10 secondes au ralenti consomme plus de carburant qu'au redémarrage.

Planifiez vos déplacements

Regroupez vos déplacements, prenez le chemin le plus court et, si possible, évitez les heures de pointe et les embouteillages. Gain de temps et d'argent assuré !

Mais est-il toujours nécessaire d'utiliser votre voiture ? Quelques minutes de marche ou de vélo sont bien moins dommageables pour l'environnement et votre portefeuille qu'un court trajet en voiture, en plus d'être bénéfiques pour votre santé. Et puis, il y a :

- le transport en commun ;
- le taxi (pensez-y, si vous devez payer un stationnement) ;
- le covoiturage ;
- la location horaire de véhicules (Communauto).

Pour faciliter le jumelage conducteurs-passagers, le Ministère met à votre disposition www.mtq.gouv.qc.ca/fr/covoiturage une banque de covoitureurs pour toutes les régions du Québec. Dans le même menu, vous trouverez de l'information sur le Programme-employeur et ses suggestions pour faciliter ou réduire les déplacements domicile-travail. À faire lire absolument à votre patron, ou à lire si vous en êtes un !

1 Le secteur industriel est le principal émetteur de GES au Québec.

Vrai
 Faux

2 Au Canada, le Québec arrive en seconde place pour ce qui est de l'émission de GES par habitant.

Vrai
 Faux

3 Un litre d'essence produit près de 2,4 kg de CO₂, le plus important des gaz à effet de serre.

Vrai
 Faux

4 Un autobus remplace 20 automobiles.

Vrai
 Faux

5 Au Québec, l'augmentation des GES pourrait se traduire, d'ici 2050, par une hausse des températures pouvant atteindre 5 °C au sud et 9 °C au nord, surtout en hiver.

Vrai
 Faux

Réponses 1. **Faux.** Au Québec, en 2005, le secteur des transports rejetait plus de GES (38,7 %) que le secteur industriel (30,7 %).
2. **Faux.** Le Québec présente le meilleur bilan. Les Québécois émettent en moyenne 12,1 tonnes de GES par année et les Canadiens 23,1 tonnes. 3. **Vrai.** 4. **Faux.** Il remplace plus de 40 automobiles; il évite donc, chaque année, l'émission de 168 tonnes de GES.
5. **Vrai.**



Des milliers d'emplois à votre portée !

Les réseaux de transport routier, aérien, ferroviaire et maritime sont étroitement liés à l'essor économique et social du Québec. Or, le secteur des transports fait face à une pénurie croissante de main-d'œuvre attribuable, en bonne partie, aux départs à la retraite. Les employeurs s'inquiètent : qui remplacera les ingénieurs, chauffeurs, mécaniciens, professionnels et techniciens spécialisés, contrôleurs, matelots et pilotes ? Les perspectives d'emploi sont à leur meilleur. À vous d'en profiter !

Votre industrie fait **boom!**

Prenez la voie rapide avec **Jobboom.com**, la destination privilégiée pour l'emploi dans le domaine des transports.

jobboom.com
travaille pour vous



Maîtriser la science des routes et des ponts, améliorer la sécurité des usagers, maintenir la fonctionnalité du réseau routier et assurer la pérennité des infrastructures dans une perspective de développement durable, voilà un aspect du travail quotidien au Ministère. Travail qui sera peut-être le vôtre demain ?

Routier

Une part importante de notre économie repose sur le **transport routier**. Ce secteur d'activité regroupe quelque 200 000 emplois que se partagent plus de 35 000 entreprises : compagnies de transport de marchandises, entreprises de déménagement, sociétés de transport en commun, transporteurs scolaires et nolisés.

▶▶▶ **Métiers en demande** : conducteur de camion, mécanicien de véhicule lourd, conducteur d'autobus scolaire, urbain et nolisé, technicien en logistique de transport, répartiteur.

Aérien

Notre industrie aérospatiale occupe le sixième rang mondial. En 2008 seulement, on prévoit la création de 1 600 emplois dans le secteur du **transport aérien**. Par ailleurs, le roulement de personnel et les départs à la retraite laisseront quelque 5 300 postes à pourvoir.

Le taux de placement pour les métiers de ce secteur dépasse les 90 % en raison principalement de l'essor remarquable du tourisme international. Toutefois, tous corps de métier confondus, le manque de personnel est tel que les écoles ne suffisent pas à la demande. Le secteur aérien a un siège pour vous... On vous le réserve ?

▶▶▶ **Métiers en demande** : technicien d'entretien d'aéronefs, technicien en inspection, pilote, contrôleur aérien, agent de bord, régulateur de vol, mécanicien, technicien en génie électrique, machiniste et vérificateur d'usinage et d'outillage, ébéniste en aérospatiale, ingénieur en avionique, ingénieur en aérospatiale, programmeur en développement de logiciel.

Ferroviaire

Le **transport ferroviaire** génère 9 300 emplois directs et indirects dans :

- les chemins de fer locaux et industriels (alumineries, compagnies minières, etc.);
- les services aux voyageurs, tels VIA Rail, l'Agence métropolitaine de transport avec son réseau de trains de banlieue et la Société de transport de Montréal et son métro;
- le transport de marchandises (Canadien National et Canadien Pacifique).

Actuellement, plus de 300 personnes sont embauchées chaque année. Mais, au cours de la prochaine décennie, près des trois quarts des travailleurs partiront à la retraite. Les perspectives d'emplois sont donc des plus favorables. Le train passe, embarquerez-vous ?

▶▶▶ **Métiers en demande** : chef de train, mécanicien de locomotive, mécanicien diesel d'entretien, mécanicien de matériel lourd, technicien en signalisation et communication, électricien de traction, agent de la voie, wagonnier.

Maritime

Au Québec, le **transport maritime** c'est...

- des retombées économiques annuelles de 1,8 milliard de dollars;
- 118 millions de tonnes de marchandises transbordées dans une quinzaine de ports commerciaux situés le long du Saint-Laurent et du Saguenay;
- plus de six millions de passagers transportés chaque année sur les traversiers et les navires de croisière domestique;
- 300 entreprises actives dans le transport, les services portuaires et les services maritimes.

D'ici à 10 ans, on prévoit l'embauche de 7 400 personnes, dont près de 3 000 parmi le personnel navigant. Mais, pas besoin d'avoir le pied marin : les emplois sur la terre ferme sont également nombreux !

▶▶▶ **Métiers en demande** : officier mécanicien de navire, officier et capitaine de pont, technicien en architecture navale, assistant pour service aux passagers, personnel de soutien administratif, soudeur, débardeur et arrimeur, matelot de pont et matelot de salle des machines, cuisinier.

Au ministère des Transports du Québec : 36 métiers, mais pas 36 misères...

Comme beaucoup de gens, vous associez peut-être le ministère des Transports (MTQ) à la construction et à l'entretien des autoroutes, des routes nationales, des ponts et des viaducs. Vous avez raison, mais le MTQ c'est beaucoup plus !

D'abord, des ingénieurs

En 2008-2009 seulement, le MTQ investira plus de 2,7 milliards de dollars dans la réfection et le développement du réseau routier. Les ingénieurs tiennent donc une place importante au Ministère, qui n'est pas épargné par la rareté de cette main-d'œuvre. Plus de 500 ingénieurs, appuyés par divers spécialistes et un grand nombre d'ouvriers, travaillent à de nombreux chantiers routiers.

Le MTQ, c'est aussi une organisation qui...

- assure, sur tout le territoire québécois, la mobilité des personnes et des marchandises grâce à des systèmes de transport efficaces et sécuritaires;
 - est propriétaire de 27 aéroports et 8 héliports régionaux;
 - gère un réseau routier de quelque 29 000 kilomètres et de plus de 9 300 ponts et viaducs;
 - fait la promotion des modes de transports alternatifs – transport collectif, vélo, voitures hybrides – afin de réduire les émissions de GES. En fait, les principes du développement durable constituent la base de son action;
 - emploie plus de 6 000 personnes dans toutes les régions du Québec;
 - offre une diversité d'emplois professionnels, techniques, administratifs et ouvriers.
- ▶▶▶ **Métiers en demande** : ingénieur et technicien en génie civil, ouvrier de la voirie, conducteur de véhicule et d'équipement mobile (déneigeuse...), mécanicien, évaluateur agréé, technicien en évaluation foncière, arpenteur-géomètre.

Liens utiles

Ministère des Transports du Québec : www.mtq.gouv.qc.ca Transports Canada : www.tc.gc.ca/jeunesse/quebec Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale : www.camaq.org Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans l'industrie ferroviaire au Québec : www.csmorail.com Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie maritime : www.csmoim.qc.ca Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie du transport routier au Québec : www.camo-route.com

PAGE 14
PRIX D'EXCELLENCE
EN TRANSPORTS
AQTR

Annonce
À venir

LE CLIMAT EST FAVORABLE AUX TRAINS.

PLUS DE TRAINS. MOINS DE VOITURES. DES VILLES PLUS SAINES.

Les villes les plus prospères et les plus productives du monde exigent des systèmes de transport en commun efficaces. Les trains de Bombardier sont la solution. Une solution très performante pour répondre aux défis urbains d'aujourd'hui.
Le résultat : des villes dynamiques et saines, comme en réclame la population d'aujourd'hui.



www.leclimatestfavorableauxtrains.com

BOMBARDIER

Chef de file mondial du transport sur rail

Dans nos déplacements quotidiens
**Mettons toutes nos énergies
à agir efficacement !**



Des habitudes éconergétiques,
c'est simple et payant !

Utiliser le moyen de transport qui répond le mieux à chaque situation, respecter les limites de vitesse et modifier ses habitudes de conduite, c'est payant !

Parce que les petits gestes quotidiens que nous posons pour mieux utiliser l'énergie dans nos déplacements vont au-delà des économies immédiates, mettons toutes nos énergies à agir efficacement.

Trucs et conseils : www.aee.gouv.qc.ca



**EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE**

**Agence de l'efficacité
énergétique**

Québec 

Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.